

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE 127

Juin 1993

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

ISSN [illegible]

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 127 Juin 1993

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

16 juin 1993

L'Assemblée Ordinaire s'est réunie à 17 heures, sous la présidence de M. Jean Vercoutter.

Compte rendu de la précédente Assemblée Ordinaire

En l'absence de Mme Véronique Laurent, excusée, Mme Brigitte Affholder, trésorière, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée ordinaire du 20 mars 1993 (BSFE 126), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

Mme Jacques Beilin, Mme Anne Boud'Hors, Mme Simone Cébron, M. Gabriel Chrétien, Mme Yvette Chrétien-Petrus, M. Pierre Combalbert, M. et Mme Philippe Cuvillier, Mme Vera Droste, M. Jean-Claude Degardin, le Professeur Herma van Voss, le Professeur Charles Maystre, M. Arpag Mekhitarian, Mme Marie-Thérése Montagne, le Professeur Jean Murat, M. Philippe Pomar, Mme Françoise Rommens, Mme Martine Ruello, M. Robert Souchet, le Professeur Roland Tefnin, Mlle Nadège Triay, Mme Andrée Marquet, M. Eric van Essche-Merchez, le Professeur Michel Vallogia, le Professeur Claude Vandersleyen.

Nouveaux membres

M. Roger Albagli, M. Marc-Olivier Balcon, M. Jean-Paul Bascoul, Mlle Nathalie Bazoches Sylvestre de Sacy, Mme Annie Blondeau, Mlle Isabelle Blum, M. Gilles Demets, M. Michel

Faure, M. Pierre Gardinal, Mme Simone Lambert, Mlle Ghislaine Lefèvre, Mlle Sophie Moreno, Mme Geneviève Naumann, Mlle Hélène Novel, Mme Claude Patereau, Mme Pierette Pero, Mme Nicole Pillet, M. Claude Piqueur, Mme Annick Steib, M. Youri Volokhine, M. Benoît Warzee, Mlle Eve Ziegler.

Nouvelles de la Société

— Le président, M. Jean Vercoutter annonce le prochain renouvellement du Comité. Le vote aura lieu par correspondance au cours du mois d'octobre 1993, des scrutateurs sont demandés pour le dépouillement et les résultats seront proclamés lors de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 23 octobre 1993

Nécrologie

— Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Pascal Carapalis, membre bienfaiteur et donateur de la Société à laquelle il appartenait depuis 1973.

— Nous avons appris avec tristesse la mort du Professeur Richard Parker, le 3 juin 1993. Professeur Émérite au Département d'Égyptologie de la Brown University à Providence aux États-Unis où il enseigna de 1949 à 1972. Il fut l'un des fondateurs de la *Bibliographie Anuelle Égyptologique* et de l'American Research Center du Caire. Dick Parker était aussi un grand ami de notre pays où il venait souvent. Il était membre de notre Société depuis de nombreuses années. Il appela fréquemment des égyptologues français comme Visiting Professors à l'université de Brown. Démotisant de grande valeur, il était l'autorité incontestée pour les problèmes de chronologie sur lesquels il avait beaucoup travaillé avec le regretté Otto Neugebauer. Ses *Calendars of Ancient Egypt*, publiés en 1950, réédités en 1972, demeurent l'ouvrage de base indispensable pour les problèmes, si épineux, des divers calendriers utilisés par les Égyptiens anciens — et notamment pour celui des dates sothiaques —. Sa disparition est une très grande perte pour l'Égyptologie.

Nouvelles de l'Égyptologie

En France:

— Dans quelques jours, le lundi 21 juin 1993, M. Jean Kerisel, membre bienfaiteur de notre Société, présidera une Conférence sur la «Découverte d'une porte dans la Pyramide de Chéops», conférence donnée en français par l'ingénieur allemand Rudolf Gantenbrink. (3 rue de Berri à 18 heures)

— A Lille, du 11 au 18 septembre 1994 se tiendra la VIII° Conférence Internationale des Études Nubiennes

À l'étranger:

— Le département des Antiquités grecques et romaines du British Museum tiendra son 17ème Colloque d'Études Classiques sur le thème «Archeological Research in Roman Egypt» du 1er au 3 décembre 1993

— Les dates des premières semaines de septembre 1995 ont été confirmées pour le VIIème Congrès International d'Égyptologie qui se tiendra à Cambridge en Grande-Bretagne.

Droit de Réponse

Nous publions sous la responsabilité de son auteur et à sa demande de la réponse suivante:

«Ni dans ma communication du 20 mars 1993, ni dans aucune de mes publications, je n'ai proposé un quelconque classement — qui serait puéril — des découvertes archéologiques. Je n'ai jamais non plus cherché à établir de comparaison, à la manière journalistique, avec la tombe de Toutânkhamon. J'ai dit et écrit, et je répète ici qu'il y a très peu de «trésors funéraires» qui aient été fouillés dans un contexte scientifique et qu'il n'y en avait pas d'exemple pour le Nouvel Empire à Saqqarah.

La note 19 de mon article se borne à faire référence à un important article de M. Stuart Tyson Smith sur les tombes intactes de cette époque à Thèbes et sur le «New Kingdom Burial System». Depuis ma communication, j'ai rencontré M. Smith et j'ai longuement parlé avec lui lors d'un symposium à Los Angeles. Il m'a dit qu'il regrettait d'avoir eu trop tard connaissance, comme cela arrive souvent, des matériels funéraires d''Aper-El, Taouret et Houy pour les utiliser dans son article, car il les jugeait importants pour son étude. C'est tout.

Je demande aux membres de la Société Française d'Égyptologie et aux lecteurs du BSFE de rétablir mentalement ma note 19 dans sa brièveté et sa teneur initiales.»

Paris, le 20 octobre 1993
Alain Zivie

Rappelons la phrase publiée dans le Bulletin 126 (p. 13): *«n'oublions pas au demeurant qu'on a là le seul trésor funéraire du Nouvel Empire jamais découvert et fouillé scientifiquement à Saqqarah et qu'ailleurs en Égypte on n'a que très peu d'exemples similaires[19]»*, et cette note 19 (p. 16): *«Voir sur ces tombes l'article récent de Stuart Tyson Smith, in MDIAK 48, 1992, 193-231»*; article dont le titre est: *Intact Tombs of the Seventeenth and Eighteenth Dynasties from Thebes and the New Kingdom Burial System.*

N.d.l.R.

LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DE LA COLLECTION CHARLES BOGAERT

H. DE MEULENAERE
Bruxelles

Le regretté Prof. Baudouin van de Walle a été bien inspiré lorsque, il y a une bonne vingtaine d'années, il se mit à examiner une liasse de vieux papiers, destinée à être vendue aux enchères publiques dans sa ville natale de Bruges. Il y découvrit, en effet, une double feuille imprimée, c.à.d. un feuillet de quatre pages, fournissant le «Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes à vendre chez Charles Bogaert à Bruges». La liste donnée comprenait une petite centaine d'objets, de tailles diverses, divisés en six catégories: statues, tableaux (c.à.d. stèles), vases, bronzes, objets en or, différents petits objets. Le plus souvent, leur description se limitait à une identification sans s'attarder à des détails caractéristiques (Fig. 1).

Plusieurs questions intriguaient le Prof. van de Walle à la suite de sa découverte: comme le feuillet ne portait aucune date et n'indiquait point l'adresse du propriétaire de la collection, il fallait d'abord essayer d'identifier celui-ci et d'établir approximativement l'année vers laquelle il avait mis son bien en vente. Ensuite, il importait de savoir ce que sa collection était devenue dans l'entre-temps.

Après m'avoir aimablement associé à sa recherche, le Prof. van de Walle me proposa de partager la besogne: il se chargerait lui-même de situer Charles Bogaert et ses antiquités dans leur contexte historique en me laissant reconstituer les avatars de la collection. Pour attirer l'attention du monde égyptologique sur son enquête, il se décida à publier dans la *Chronique d'Égypte* le texte intégral du feuillet Charles Bogaert avec un minimum de commentaire (*CdE* 51 [1976], p. 47-57).

CATALOGUE

D'UNE COLLECTION

D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES,

A VENDRE

Chez Ch.s Bogaert,

A BRUGES.

CHAPITRE PREMIER.

STATUES.

UNE STATUE	en pierre calcaire accroupie, les mains croisées sur les genoux, une palette dans chaque main, cartouche au milieu, une ligne d'hiéroglyphes sur le devant, cinq dito sur le côté et une derrière sur la tête. A sa droite, figure à tête de bélier, à la gauche à tête de jackal. Hauteur 18 pouces, de parfaite conservation.
UNE IDEM	en pierre calcaire agenouillée, les mains élevées, tenant devant soi une table hiéroglyphiée, coëffure égyptienne, peinte en noir, la statue jusqu'à demi-corps peinte en rouge ainsi que les pieds, le reste en blanc, les hiéroglyphes sculptés et peints en bleu. Hauteur 21 pouces.
UNE IDEM	à gaine, coëffure égyptienne, peinte en bleu, figure dorée, mains jointes, une ligne d'hiéroglyphes sur le devant. Hauteur 15 pouces.
UNE IDEM	peinte en noir, pierre de grés, agenouillée, coëffure égyptienne, le corps peint en rouge, avec un tablier peint en blanc, les mains élevées et soutenant un tableau, même pierre qui est peint en blanc. Hauteur 14 pouces.
DEUX IDEM	représentant deux initiés, debout en action de marcher, sur un piédestal, les mains tendues sur les cuisses, tenant dans la droite un signe d'initiation. Hauteur sur le piédestal $15\frac{1}{2}$ pouces.

Fig. 1. Page de titre du catalogue de Ch. Bogaert

Une analyse des caractères typographiques et du papier filigrané révéla bientôt que Charles Bogaert avait diffusé son feuillet autour de l'année 1830. L'absence d'adresse donnait à supposer qu'il s'agissait d'un personnage bien connu dans les milieux brugeois. En effet, il n'a pas fallu longtemps pour retrouver sa trace: Charles Bogaert était un homme d'affaires de marque, à la fois entrepreneur et armateur, qui s'est surtout distingué par les travaux qu'il a exécutés au canal qui relie Bruges au port de Zeebruges sur la Mer du Nord. Hélas, dans les archives consultées, il n'est nulle part question de ses penchants pour l'archéologie.

C'est par des déductions ingénieuses que le Prof. van de Walle a réussi à faire toute la lumière sur cette question embarrassante. Il est vite apparu qu'en tant qu'armateur Charles Bogaert entretenait des relations avec Jean-Baptiste De Lescluze, ce négociant brugeois qui, émigré à Alexandrie en 1824, avait en 1825 expédié à Anvers sur un de ses navires une importante collection d'antiquités égyptiennes, qui fut vendue aux enchères publiques le 5 juillet 1826[1].

Bien que cette collection renfermât quelques pièces de belle qualité, elle n'attira que peu d'amateurs, probablement parce que le catalogue avait été distribué assez tardivement. Cependant, parmi ceux qui d'emblée manifestaient un vif intérêt, se trouva un homme ambitieux, à savoir Caspar Jacob Reuvens, le directeur du Rijksmuseum van Oudheden de Leyde, nouvellement créé. Il finit par acquérir la collection dans sa presque totalité à un prix très modique, et élargit ainsi de façon substantielle le noyau d'œuvres égyptiennes dont il avait la charge[2].

Entretemps Jean-Baptiste De Lescluze avait fait transporter dans sa patrie une seconde collection, un peu moins riche que la première. Elle termina son voyage à Bruges, plus que vraisemblablement entre les mains de Charles Bogaert qui était auparavant intervenu comme bailleur de fonds dans les entreprises maritimes de Jean-Baptiste De Lescluze et avec qui celui-ci avait à régler un litige qui s'était produit dans l'intervalle. On devine que c'est pour apurer ses dettes que le négociant malchanceux confia aux soins de l'entrepreneur brugeois une collection d'antiquités égyptiennes dont celui-ci ne savait trop que faire. En revanche, ce que l'on sait

avec certitude, c'est que ces événements eurent lieu dans la première moitié de l'année 1826, quelques mois avant la vente aux enchères de la première collection. En effet, Caspar Jacob Reuvens, toujours aux aguets, y fait allusion dans une lettre datée du 13 juin 1826, en regrettant amèrement que cette collection lui ait échappé au profit d'un citoyen brugeois qu'il appelle «Van den Bogaerde».

Aucune réaction n'a suivi la publication du catalogue de la collection Bogaert dans la *Chronique d'Égypte*. On s'est interrogé pendant longtemps sur le sort qui lui avait été réservé. Pourtant, plusieurs pistes avaient été explorées dès le commencement. D'abord les Pays-Bas, unis à la Belgique jusqu'en 1830, ensuite la France vers laquelle le nouveau royaume indépendant tournait volontiers ses regards. Sans résultat, toutefois, si bien qu'on a fini par se demander si la collection n'était pas restée sans acquéreur, cachée quelque part dans le grenier ou dans les caves d'une quelconque propriété belge. Et puis un jour, au seuil du découragement, toute la lumière s'est faite d'un seul coup par un heureux concours de circonstances.

Il faut rappeler ici que seules quelques rares pièces, essentiellement des statues et des stèles, avaient été décrites avec une certaine précision dans le catalogue diffusé par Charles Bogaert. Profondément gravées dans ma mémoire, ce sont ces descriptions plus ou moins détaillées qui m'ont permis, après plusieurs années, de dévoiler le dernier secret du feuillet Charles Bogaert. Au cours d'un voyage à Londres, je m'étais proposé de consulter au British Museum, pour de tout autres raisons, un livre rarissime, introuvable dans les bibliothèques belges. C'est un album, format folio, de 34 planches lithographiées, édité en 1839 et portant le titre «Objects of Antiquity forming part of the Extensive & rich collections from Ancient Egypt brought to England by or now in the possession of J. Sams» (Fig. 2). Joseph Sams est un collectionneur et négociant anglais qui fut très actif en son temps et dont le nom reste surtout attaché à la grande collection d'antiquités égyptiennes qu'il vendit au British Museum en 1834[3]. Et voici qu'en feuilletant les pages de ce volume mon attention est tout à coup éveillée par une statue, puis par une seconde qui me rappelèrent vivement les descriptions du catalogue. D'autres correspondances

ANCIENT EGYPT.

Objects of Antiquity,

forming part of the Extensive & rich collections

from

ANCIENT EGYPT,

brought to England by, or now in the possession of

J. Sams.

LONDON,

Executed for, & under the immediate Inspection

of the

PROPRIETOR,

MDCCCXXXIX.

Fig. 2. Page de titre de J. SAMS, *Objects of Antiquity* (1839)

curieuses s'y ajoutèrent, si bien que le doute ne fut plus possible: j'avais bel et bien découvert l'endroit où la collection Bogaert avait trouvé abri en 1839!

Par les indications précises qui se trouvent dans les légendes des planches, Joseph Sams a soigneusement séparé les objets qu'il avait acquis ailleurs de ceux qui proviennent de Bruges. Les premiers sont invariablement définis comme faisant partie de sa collection, les seconds comme ayant été apportés en Angleterre («brought to England»). De cette manière, toutes les pièces majeures de la seconde collection De Lescluze ont facilement pu être identifiées. Autant qu'on puisse en juger, celle-ci se composait d'objets après tout assez disparates. Il est fort improbable que Jean-Baptiste De Lescluze les ait réunis en faisant exécuter des fouilles pour son compte, à une époque où l'on creusait à son gré à Thèbes comme ailleurs. Le lot d'antiquités qu'il a formé se compose de quelques œuvres de qualité artistique à côté de beaucoup d'autres dont l'intérêt est principalement documentaire. D'après les sondages effectués, il semblerait qu'une bonne partie de ces objets provienne de Thèbes quoique d'autres sites soient aussi représentés. En somme, il faut croire que Jean-Baptiste De Lescluze, en réalisant des achats au gré des occasions qui se présentaient, fut beaucoup plus soucieux de ses intérêts financiers que de la qualité de ses acquisistions.

Suivre, à partir de l'album de Joseph Sams, toute la filière de la destinée ultérieure de la collection se fit sans problème. Les antiquités de Joseph Sams, telles qu'elles figurent dans son album, ne font pas partie de celles qu'il vendit au British Museum en 1834. Elles furent donc acquises après cette date. Aucun doute n'existe à ce propos: quelques planches de l'album reproduisent en effet des monuments, en particulier des stèles, qui proviennent de la grande vente Henri Salt qui eut lieu à Londres en 1835. C'est donc, selon toute évidence, entre 1834 et 1839 que Joseph Sams est entré en possession des antiquités égyptiennes, décrites dans la catalogue de Charles Bogaert. Nous n'avons malheureusement retrouvé aucun document officiel qui se rapporte à cette transaction, ni à Bruges, ni à la douane, ni en Angleterre. Un détail amusant mérite peut-être d'être noté. Il est très improbable que Charles

Bogaert ait obtenu pour son bien la somme escomptée. Je le déduis d'une observation fortuite que j'ai faite lorsque j'ai examiné le catalogue annoté de la grande vente Henry Salt de 1835 que possède la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth à Bruxelles. Comme le fait supposer son album, Joseph Sams a réalisé quelques achats à cette occassion. Or il est frappant de constater qu'aucun de ceux-ci n'a dépassé la barre de une ou deux Livres anglaises alors que bien d'autres pièces, achetées par le British Museum ou des collectionneurs de l'époque, ont changé de propriétaire à des prix de dix à vingt fois plus élevés.

À une date ultérieure — on ignore exactement à quel moment —, toutes les antiquités de la nouvelle collection Sams furent achetées en bloc par l'industriel Joseph Mayer de Liverpool[4]. Après les avoir réunies aux nombreux objets d'art qu'il possédait, celui-ci en dressa un catalogue imprimé en 1852 lorsqu'il ouvrit un musée égyptien dans sa propre demeure de Colquitt-Street, n° 8[5]. En 1867, il légua toute sa collection au musée de sa ville natale. Ce don généreux permit aux autorités locales de faire éditer en 1877 un catalogue de l'ensemble de la collection égyptienne du musée où les objets de Charles Bogaert se retrouvent avec le numéro d'inventaire qui restera le leur jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale quand les bombes allemandes les ont en partie détruits[6]. Ainsi, le seul souvenir figuré qui nous reste de plusieurs pièces sont les quelques planches lithographiées par J.B. Cranwell dans l'album de Joseph Sams.

Terminons notre aperçu par la présentation de certaines de ces pièces.

1. *Stèle d'Ipi* (M. 13846)

Non identifiable dans le feuillet Bogaert; Album Sams, pl. 23; non identifiable dans le catalogue Mayer (peut-être p. 5, n° 30); Catalogue Gatty, p. 34, n° 166; GARDINER-SETHE, *Egyptian Letters to the Dead*, p. 28, pl. XI.

La stèle appartient à un «échanson du magasin des viandes», appelé Ipi. Le premier registre est occupé par un texte hiéroglyphique, le deuxième montre Ipi présentant une offrande à

ses parents (?), le troisième représente quatre membres de sa famille (deux fils et deux filles ?). Le monument date vraisemblablement de la 13e dynastie; sa provenance est incertaine.

2. *Statue agenouillée d'Amonneb, appelé Neby* (M. 12503) (Pl. 1)

Feuillet Bogaert, p. 1 (deuxième statue); Album Sams, pl. 28; Catalogue Mayer, p. 11, n° 36; Catalogue Gatty, p. 50-51, n° 301; disparue.

Faite de calcaire selon Bogaert et de grès selon P. Newberry, cette statue, haute d'environ 50 cm, appartenait à un personnage sans titres, Amonneb/Neby, qui n'indique point les noms de ses parents. Elle fournit un complément intéressant à la liste des personnages agenouillés, présentant devant eux une stèle chargée d'inscriptions qui repose sur leurs cuisses. Le type est bien attesté (VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, III, p. 471-74; MALAISE, *Antiquités égyptiennes… des Musées Curtius et du Verre à Liège*, p. 45-46; ZAUZICH, *GM* 38 (1980), p. 79-83) et généralement attribué à l'époque de la 18e dynastie, antérieure au règne d'Aménophis III.

L'hymne, qui décore la stèle et le vêtement qui recouvre les genoux, semble être d'un type particulier. La statue est certainement d'origine thébaine.

3. *Statue-bloc d'Amonemheb* (M. 13511)

Feuillet Bogaert, p. 1 (première statue); Album Sams, pl. 13; Catalogue Mayer, p. 11, n° 34; Catalogue Gatty, p. 52, n° 307; K*RI*, IV, p. 120; SCHULZ, *Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus*, I, p. 362; disparue.

Cette statue-bloc a comme propriétaire un «scribe royal et scribe de la table d'offrandes du Seigneur du Double Pays», appelé Amonemheb; ses parents ne sont point nommés. Kitchen lui attribue également un montant de porte, trouvé à

Abydos. Sur sa fiche, P. Newberry note que S. Birch n'était pas convaincu de l'authenticité de la statue; ce doute est partagé par Schulz. Toutefois, par certains détails de son exécution et surtout par ses inscriptions, la statue-bloc d'Amonemheb est très proche de celle de Ahaoutinefer, un autre «scribe de la table d'offrandes du Seigneur du Double Pays», au Musée de Bologne (K*RI*, IV, p. 121). Les deux documents datent, en outre, du même règne. La coïncidence est trop frappante pour qu'on puisse mettre en doute leur authenticité.

Le souhait d'Amonemheb, «que ma statue repose à l'intérieur de la Vallée (*t3 int*)», se retrouve textuellement chez Ahaoutinefer et paraît indiquer que les deux statues sont originaires de Thèbes. Il y a, en effet, bien des chances que, dans ce contexte précis, *t3 int* indique la vallée de Deir el-Médineh (VENTURA, *Living in a City of the Dead*, p. 145-68).

4. *Monuments de la famille d'Iouferbakou*

a. Statue stélophore agenouillée (M. 13502) (Pl. 2)

Feuillet Bogaert, p. 1 (quatrième statue); Album Sams, pl. 15; Catalogue Mayer, p. 11, n° 40; Catalogue Gatty, p. 52, n° 306; disparue.

La stèle, présentée par le personnage, contient deux registres. Sur le premier, la «divine épouse, (Ahmès-)Néfertari» est représentée en face de la déesse Hathor. En-dessous, le «préposé au magasin d'Amon (*iry-ʿt n ʾImn*)» Amenhotep est agenouillé face à son fils Iouferbakou. La planche de l'album de Sams ne montre que deux côtés de l'inscription du socle dans laquelle au moins un autre membre de la famille semble être mentionné.

b. Stèle (M. 13923)

Feuillet Bogaert, p. 2 «Un grand tableau»; Album Sams, pl. 29; non identifiable dans le catalogue Mayer; Catalogue Gatty, p. 33, n° 153.

Trois registres. Le premier montre le «préposé au magasin d'Amon» Iouferbakou adorant Osiris, Hathor et la divine épouse (Ahmès-)Néfertari; le deuxième est occupé par son épouse et trois de ses fils; une inscription de trois lignes couvre le troisième. Par les noms propres qui apparaissent dans les légendes, on arrive à se faire une opinion approximative de la famille d'Iouferbakou.

c. Stèle (Pl. 3)

Feuillet Bogaert, p. 2 «Un idem en pierre de grès (*sic*)»; Album Sams, pl. 11; non identifiable dans les catalogues ultérieurs et pour cette raison probablement détruite avant 1877.

Dans le premier registre, Osiris et la divine épouse (Ahmès-) Néfertari font face à Anubis et Hathor. Le second registre montre Iouferbakou et son père Amenhotep agenouillés aux extrémités et séparés par une légende.

Les trois monuments, faits de grès, proviennent vraisemblablement du même tombeau. On chercherait volontiers l'emplacement de celui-ci à Deir el-Médineh où le culte de la reine Ahmès-Néfertari divinisée jouissait d'une grande popularité à l'époque ramesside.

5. *Quatre vases canopes avec leur caisse* (M. 11245 et 11040)

Feuillet Bogaert, p. 2 (dernier alinéa) et 3 (premier alinéa); non reproduits dans l'Album de Sams; Catalogue Mayer, p. 12, n°s 75-78 et p. 6, n° 59; Catalogue Gatty, p. 42, n°s 211 et 220; disparus.

Les vases, faits de calcaire, avaient une hauteur moyenne de 35 cm. D'après les fiches manuscrites de P. Newberry, conservées au Musée, ils appartenaient à un nommé Nesamon qui s'attribue les titres de *mry nṯr, wn ʿwy pt, ỉmy ỉbd.f ḥr s3 4-nw* «aimé du dieu, qui ouvre la porte du ciel, prêtre mensuel de la 4e phylè». Il était le fils du «prêtre entrant (*wʿb ʿḳ*) dans Ipet-sout»,

Ankhefenkhonsou. Dans la formule originale qui décore les vases, les quatre divinités qui président à ceux-ci sont chacune pourvue d'une épithète: Imset, le grand dieu, seigneur de la châsse (*hn*); Hapi, le grand dieu, seigneur de l'Occident; Douamoutef, le grand dieu, seigneur d'imakhou; Kebehsenouf, le grand dieu, seigneur de la nécropole. Il est certain que ces canopes datent de la Troisième Période Intermédiaire.

Bien que le feuillet affirme que ces vases ont été trouvés dans une caisse, il ne semble pas que celle-ci appartienne au même propriétaire. Selon P. Newberry, elle était haute de 62,3 cm, longue de 50,8 cm et large de 45,5 cm. Sa copie des textes ne renferme qu'un seul nom propre féminin, Satdjehouti. Il attribue la caisse à la 18e dynastie.

NOTES

1. Pour de plus amples détails sur Jean-Baptiste De Lescluze et ses collections égyptiennes, voir l'important article de B. van de WALLE, *Jean-Baptiste De Lescluze, négociant et armateur brugeois (1780-1858)*, dans *Handelingen van het Genootschap «Société d'Émulation» te Brugge* 96 (1959), p. 64-88 et 97 (1960), p. 145-236

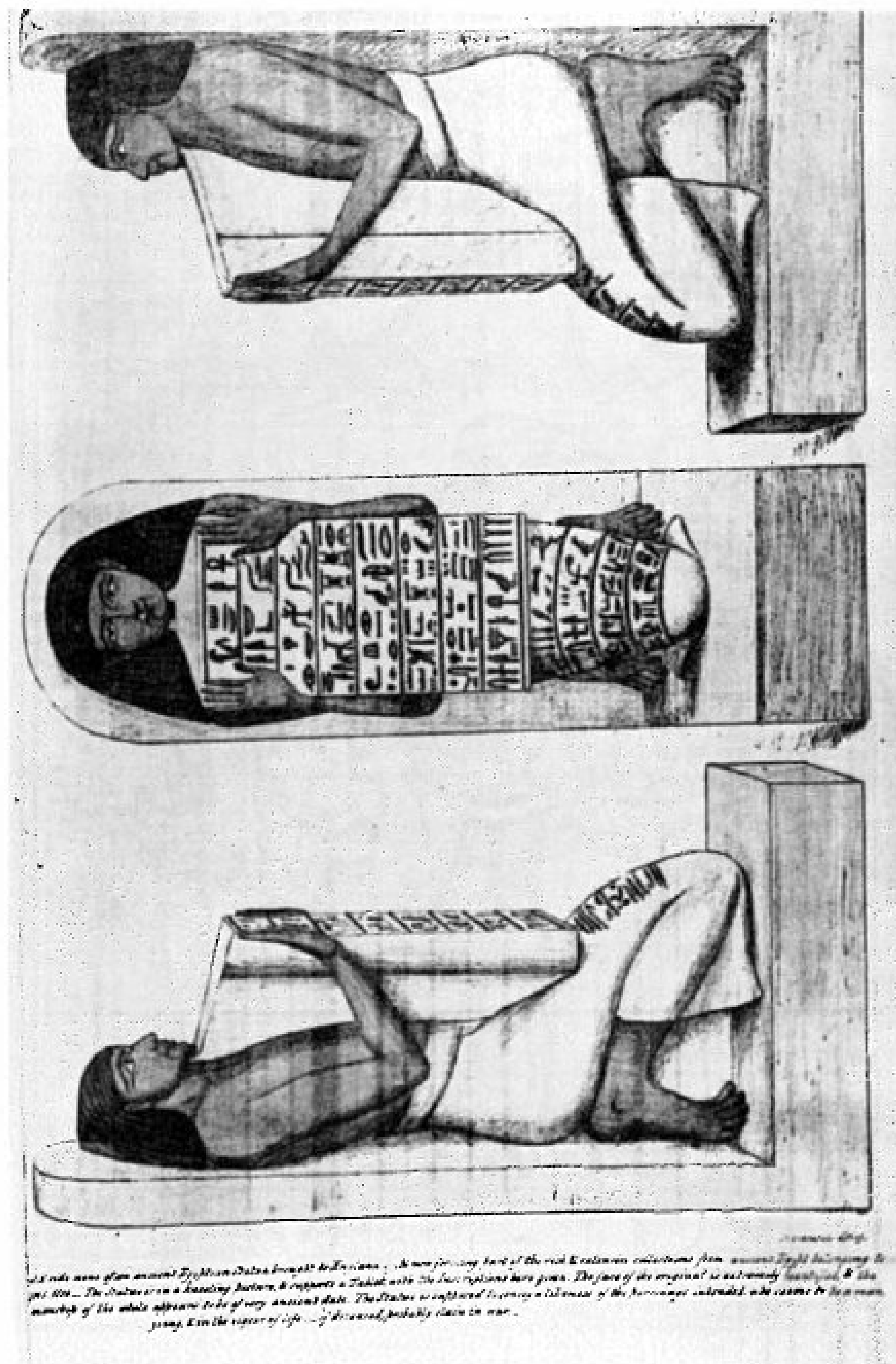
2. Sur Caspar Jacob Reuvens, voir en particulier H.D. SCHNEIDER, *De Laudibus Aegyptologiae: C.J.C. Reuvens als verzamelaar van Aegyptiaca*, Leyde, 1985.

3. DAWSON-UPHILL, *Who was Who in Egyptology*, p. 259.

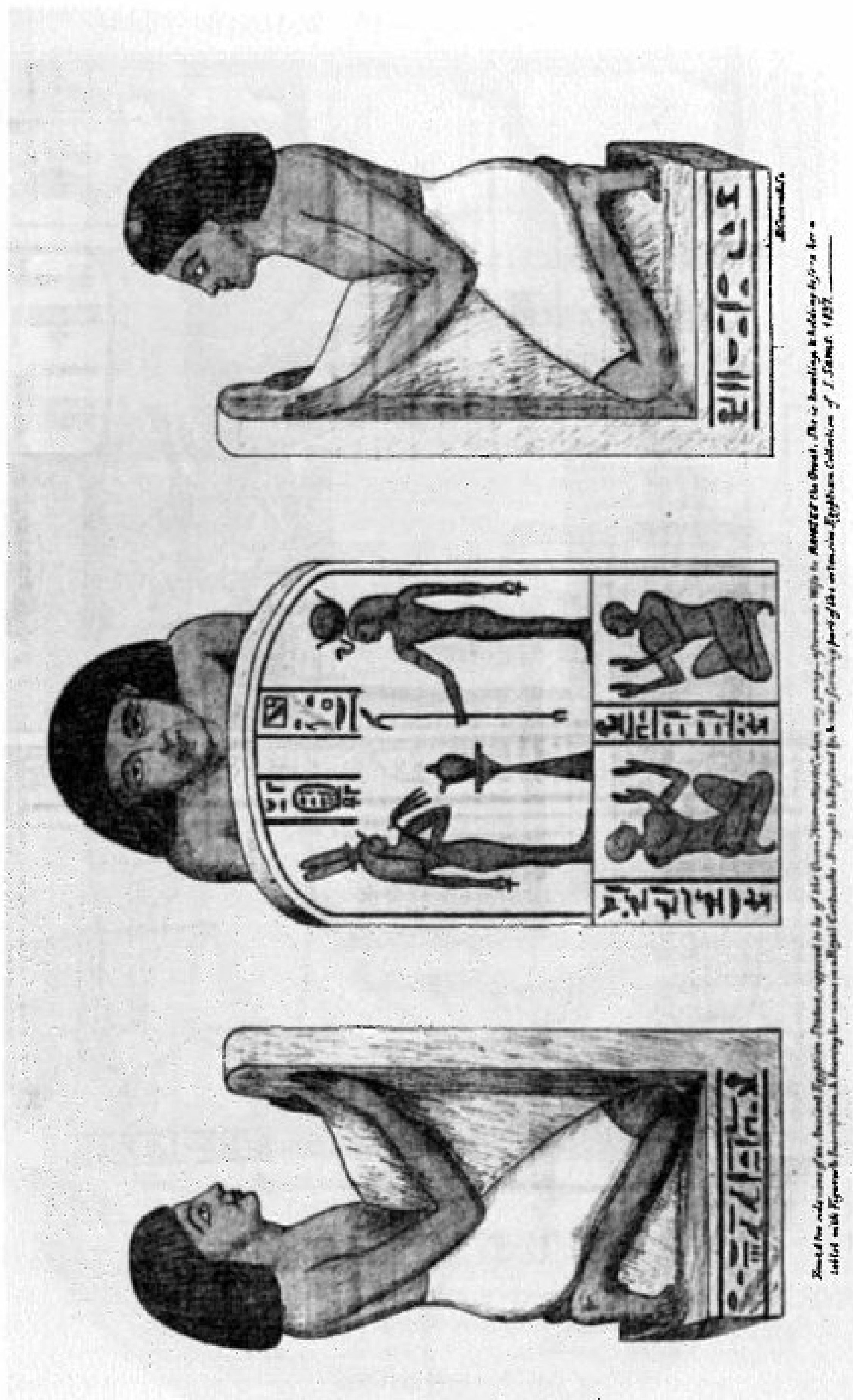
4. Voir A.F. SHORE, dans Margaret GIBSON – Susan M. WRIGHT (Ed.), *Joseph Mayer of Liverpool 1803-1886* (Londres, 1988), p. 45-70.

5. *Catalogue of the Egyptian Museum, No. VIII, Colquitt-Street*, Liverpool, 1852.

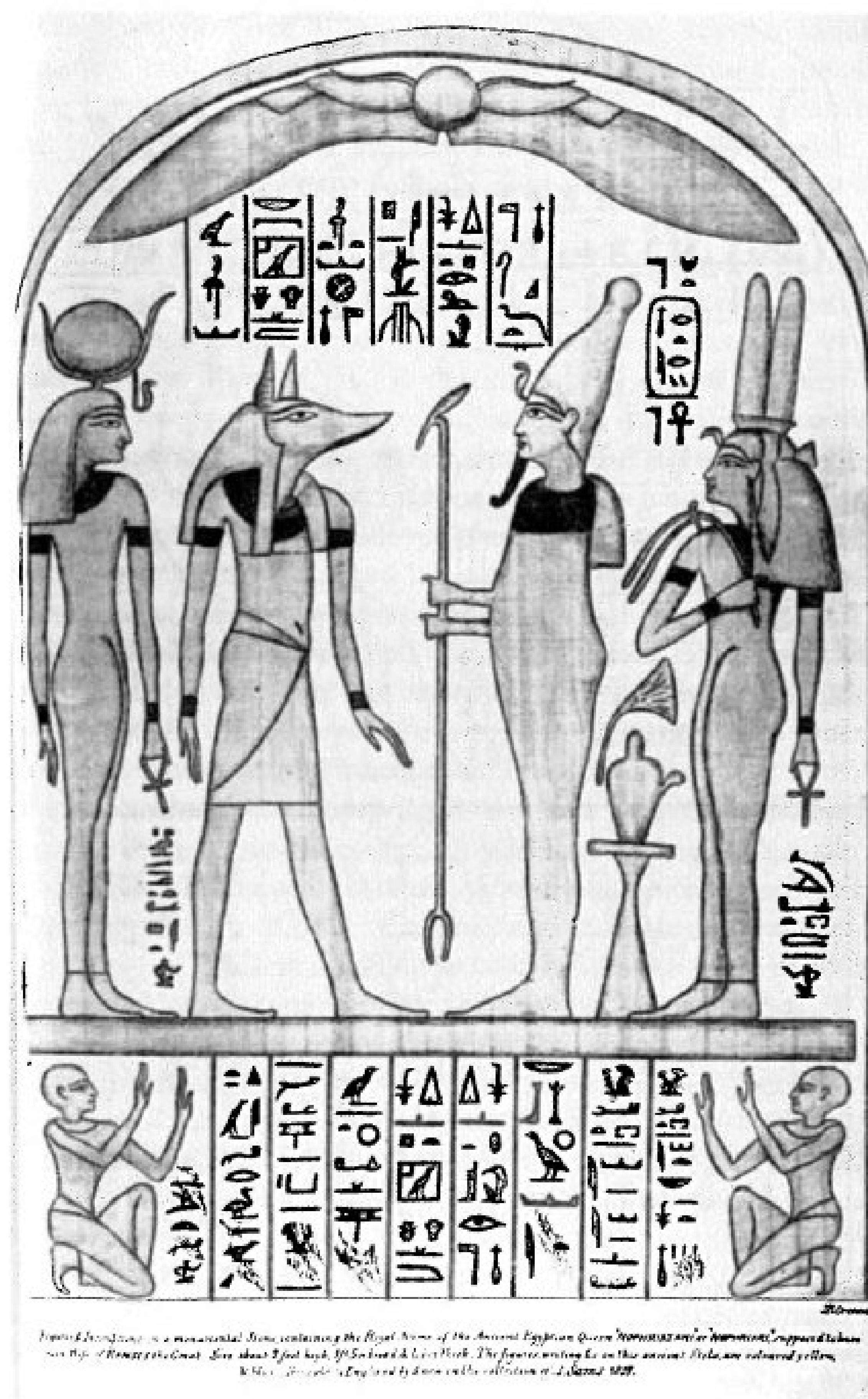
6. Charles T. GATTY, *Catalogue of the Mayer Collection*, Part I. *The Egyptian Antiquities*, Liverpool, 1877. Une seconde édition, légèrement élargie, a paru en 1879; c'est à celle-ci que se rapportent les références citées dans les descriptions de certaines pièces à la fin de mon article. Je remercie vivement Mme M. Warhurst et Mr. P. Bienkowski qui ont considérablement facilité mes recherches sur les antiquités égyptiennes de la collection Bogaert, conservées à Liverpool, tant par les renseignements qu'ils m'ont fait parvenir que par l'assistance qu'ils m'ont prêtée sur place.



Pl. 1. Statue agenouillée d'Amonneb/Neby



Pl. 2. Statue stélophore d'Iouferbakou



Pl. 3. Stèle d'Iouferbakou

FOUILLE ET PRÉSERVATION. QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Nicolas GRIMAL
Le Caire

La restauration a évolué, depuis la seconde guerre mondiale, principalement dans deux directions. L'une, purement technique, a accompagné les technologies nouvelles. L'autre évolution s'est faite dans les mentalités.

La restauration était considérée naguère encore comme un à-côté des fouilles archéologiques. Elle trouvait, aux yeux du grand public, sa pleine justification avant tout pour les objets. L'architecture et la conservation des monuments étaient censées relever, plus ou moins, d'une spécialité propre. Plus ou moins, car la restauration n'est devenue que relativement récemment, dans le domaine de l'archéologie, une discipline en soi, même si l'Institut français d'archéologie orientale a choisi, il y a déjà treize ans, de placer la célébration de son centenaire sous le signe de la préservation et de la sauvegarde des monuments de l'Égypte.

Il est évident que le sauvetage des monuments de Nubie a créé un mouvement irréversible. D'abord parce que le démontage des grands temples a suscité de nouvelles techniques et généré de nouvelles approches. Le démontage n'était envisageable qu'assorti d'une étude exhaustive. Celle-ci a puisé dans les contraintes qui lui étaient faites: l'urgence a permis d'étudier de plus près l'assemblage même des monuments. Comment mieux reconstituer le travail des bâtisseurs sinon en démontant leur œuvre? Les moyens engagés, la somme des énergies mises en jeu demandaient des techniques fiables et rapides.

À cet égard, le recours à des méthodes accélérées de relevé a engagé une évolution aussi rapide qu'irréversible. L'usage de la stéréophotogrammétrie, par exemple, encore révolutionnaire lorsque l'Institut Géographique National le mit en œuvre en Nubie et en Haute-Égypte, est, aujourd'hui, pratique courante. De même pour les relevés aériens. Depuis, l'évolution s'est poursuivie au niveau des technologies, essentiellement dans deux directions: les capacités de mesures optiques et le traitement mathématique de l'information. Les deux domaines ont évolué sur tous les plans, de l'analyse microscopique à la photographie par satellite, par des améliorations remarquables dans les procédés de capture et de traitement de l'image: il est désormais possible aussi bien de situer en temps réel un survey sur le terrain par balises satellites que d'analyser directement le contenu d'une visée ou d'une image. Le relevé topographique avec report automatique ou le codage électronique de hiéroglyphes, pour ne prendre que ces deux exemples, sont aujourd'hui pratique courante, sur le terrain comme dans les cabinets de travail.

Il est clair que cette accélération du traitement de l'information est en train de provoquer une mutation radicale de notre discipline. La constitution de banques de données égyptologiques — textuelles, monumentales, disons, pour simplifier, muséologiques — ne saurait plus être envisagée de nos jours comme le furent les grandes entreprises collectives qui ont marqué le début de ce siècle. Si les fondements scientifiques et les principes de la discipline restent nécessairement les mêmes, il pourrait paraître dérisoire aujourd'hui, au regard des possibilités actuelles de documentation, de refuser d'utiliser les méthodes automatiques de traitement de l'information. Par exemple, le corpus de la langue entrepris ces dernières années pour mettre à jour le thesaurus réalisé avant la Seconde guerre mondiale sous la direction d'A. ERMAN et d'H. GRAPOW ne pourra intégrer l'immense masse textuelle accumulée dans ce dernier demi-siècle que par le recours à ces techniques.

Cette interaction de la technique et des méthodes de la recherche est aujourd'hui reconnue. Accueillie avec scepticisme dans ses débuts par les égyptologues, l'informatique a désormais trouvé, en même temps qu'elle parvenait à maturité, sa place dans la recherche. Plus du tout un gadget, beaucoup moins un jouet, elle a

aujourd'hui conquis sa place d'outil. Bibliothèques, Musées, centres archéologiques, chercheurs, tous ont gagné à se mesurer à un instrument aussi rapide et efficace qu'impitoyable.

Les mentalités ont évolué elles aussi. La notion de patrimoine culturel mondial, en effet, est passée du concept à la réalisation pratique, avec le développement des structures internationales liées à l'Organisation des Nations Unies, après la Seconde guerre mondiale. Les grands dossiers ouverts par l'UNESCO dans les années soixante ont conforté l'idée d'une nécessaire action de sauvegarde des biens culturels dépassant les frontières nationales. Les entreprises de classement des monuments qui s'en sont suivies ont automatiquement mis en place des procédures nationales spécialisées, qui sont elles-mêmes venues renforcer les organismes de conservation nés le plus souvent au XIXe siècle. Ainsi, Musées et circonscriptions archéologiques se sont vu confier l'essentiel des tâches de restauration et de conservation. Vers la même époque, des initiatives privées ou semi-publiques ont définitivement assis la notion de «chefs d'œuvre» en péril. Trente ans plus tard, c'est à dire aujourd'hui, non seulement la restauration est un devoir, mais encore elle possède, dans divers pays, ses formations spécifiques, avec des écoles et instituts spécialisés, des filières universitaires et des directions autonomes dans les instances concernées par l'archéologie. La discipline s'est créée à partir d'un besoin et a su acquérir une certaine autonomie, tout en étant considérée généralement comme un auxiliaire de la recherche.

C'est ainsi que les équipes archéologiques ont dû constituer en leur sein des unités de restauration intervenant, naturellement, sur les objets après dégagement, mais également, en cours de fouille, sur les structures mises au jour. En Égypte, l'obligation de restauration des structures étudiées ne s'est réellement imposée que relativement récemment. Cela ne veut pas dire que cet aspect du travail archéologique était négligé auparavant. Il est seulement devenu un aspect de premier plan, et ce pour deux raisons. La première tient à la prise de conscience par les archéologues de leurs devoirs envers le patrimoine culturel mondial. La seconde résulte de l'interprétation que donne chaque pays de la charte de Venise. Dans ce domaine, l'Égypte exprime aujourd'hui des exigences précises.

La mise en place d'organismes locaux capables de faire face à ces exigences n'est pas toujours très aisée. Elle demande une grande rigueur dans la définition des objectifs, mais aussi une compétence technique peu prévue jusqu'à présent dans les lieux de formation traditionnels. En Égypte, comme dans d'autres pays, on attend des équipes et des institutions étrangères travaillant dans le pays un effort particulier, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Il est bien clair que nul ne peut se substituer au pays lui-même. La conservation du patrimoine égyptien — ou de tout autre pays — doit rester avant tout une affaire nationale. Cela n'exclue pas l'aide extérieure, bien au contraire. Mais il convient de trouver une juste mesure entre ce que le pays hôte est en droit d'attendre et ce que les intervenants étrangers peuvent légitimement fournir, eu égard à leur propre situation nationale et à leurs propres besoins.

En France, les instances qui distribuent les moyens consacrés à la recherche archéologique à l'étranger, et donc aussi à ces besoins de restauration et de préservation nouvellement formulés, ont dû établir la part de ces moyens qu'elles comptent y consacrer. Un consensus s'est fait, de façon plus ou moins explicite, pour en réserver le quart à la restauration.

C'est à la fois beaucoup et trop peu. Beaucoup si l'on considère la part importante que cela représente dans le budget des missions. Trop peu, au regard des besoins de certains sites. D'où des situations parfois difficiles: lorsqu'il n'est pas possible de répondre à des besoins pourtant clairement exprimés, à moins de se substituer aux autorités locales.

Les fouilleurs ont généralement pris le parti de se conformer à une déontologie, qui veut que l'exploitation d'un site ne se fasse pas au détriment de son aspect, pas plus que l'étude d'un document ne saurait amener la destruction de celui-ci. C'est ainsi que la plupart des archéologues pratique une restauration, modulée au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cela va de la consolidation à la restauration proprement dite, avec des degrés divers d'application selon les matériaux considérés.

Préserver est une chose. Reste à savoir ce que l'on doit choisir de préserver et pourquoi. Si la restauration d'un ensemble

architectural — un bâtiment civil, une tombe, une chapelle, un temple — semble aller de soi, justement parce que le monument considéré constitue un tout cohérent, il est des cas où l'imbrication d'éléments disparates, même s'ils sont complémentaires, rend le choix difficile. La plupart du temps, il s'agit d'accumulations historiques progressives, qui constituent des phases trop peu différenciées pour que l'on puisse décider de privilégier l'une d'elles au détriment des autres. Même quand la coupure entre ces phases est claire, la question reste ouverte de savoir laquelle choisir de conserver.

On peut illustrer ce propos par les solutions mises en œuvre par l'Institut français d'archéologie orientale sur deux chantiers: celui de Balat, dans l'oasis de Dakhla, et celui de Douch, dans l'oasis de Kharga.

À Balat, sur le site urbain d'Aïn Asil, l'équipe de l'IFAO dégage, sous la conduite de Georges SOUKIASSIAN, une partie de la ville de la VI[e] dynastie. La fouille se porte, depuis plusieurs campagnes, sur la zone administrative contemporaine de Pépi II. On y dégage essentiellement des installations civiles et des structures d'habitat, liées aux activités administratives des lieux qui les jouxtent. Ces activités elles-mêmes sont avant tout de nature économique: elles consistent à gérer l'agriculture locale pour le compte d'un domaine funéraire. C'est ce qu'attestent les chapelles proches, consacrées au culte funéraire du gouverneur, enterré dans la nécropole voisine de Qila ed-Dabâ. Cette prédominance du *Ḥwt-k3* qui justifie, par sa présence physique, les installations voisines et leurs dépendances, était affirmée par différents signes marquants: des indications explicites, comme l'affichage du décret constitutif de la fondation, dont des fragments ont été retrouvés au cours de la fouille, mais surtout l'implantation et la nature même des bâtiments.

L'ensemble des structures mises au jour par la fouille est en brique crue, et présente un état de conservation variable, selon l'importance des pillages effectués par les *sebakhin*, ou les destructions antiques dont elles ont été l'objet. Une fois dégagés, les murs ont un aspect souvent peu engageant, même si les parties qui en sont conservées sont parfois imposantes. Il est donc

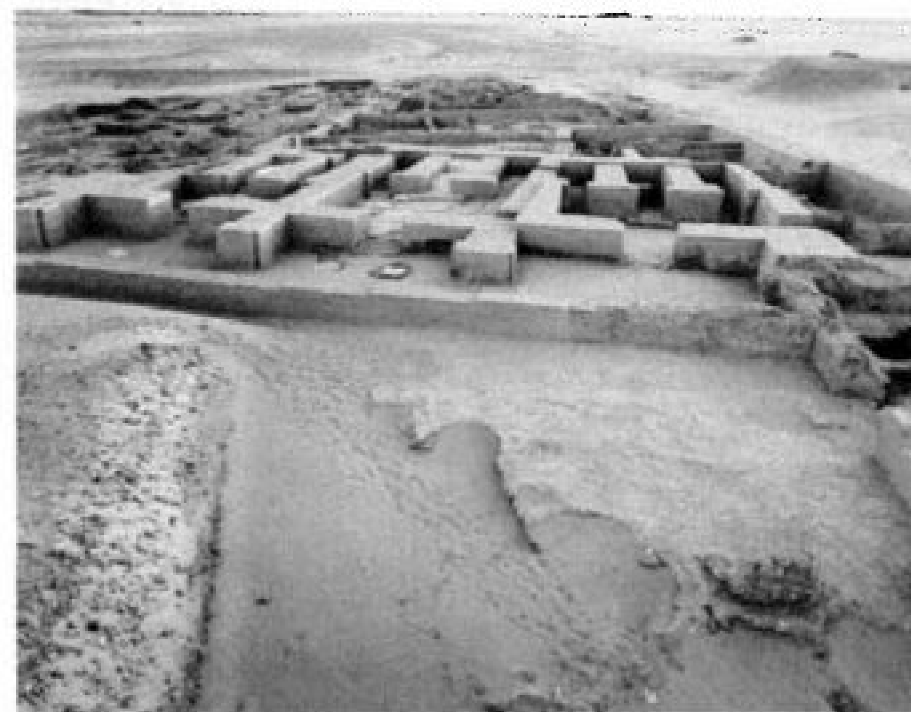


Fig. 1. Aïn Asil (Balat, oasis de Dakhla): présentation de l'ensemble des chapelles («Bâtiment d») vu du Nord [cliché IFAO].

nécessaire de les conserver en enrobant leur sommet dans une chape faite d'un matériau homogène, de façon à restituer l'aspect original tout en restant clairement distinct du mur antique. Il s'ensuit nécessairement une modification d'aspect, qui va grossir l'interprétation du site en soulignant certaines lignes au détriment d'autres.

Dans le cas considéré, ce sont les chapelles qui constituent l'élément caractéristique du site: l'effort s'est donc porté sur elle, et l'on a choisi de restituer une élévation de leurs murs suffisante pour mettre en évidence leur présence (Fig. 1). Les ensembles d'habitations qui les jouxtent au sud ont été consolidés et laissés à un niveau inférieur. Seules les enceintes qui délimitent ces derniers ont fait l'objet d'un traitement comparable à celui appliqué aux murs des chapelles. Ainsi, l'interprétation de l'ensemble est

claire pour le spectateur, tout en respectant la réalité archéologique.

Il est évident que ces choix expriment une lecture du site, qui peut, parfois, être sujette à discussion. Mais, cette lecture est la clef indispensable d'une présentation qui doit être suffisamment explicite au premier regard. Sur le plan technique, enfin, cette méthode a l'avantage d'être relativement économique, puisqu'elle permet la réutilisation de matériaux locaux et, surtout, leur mise en œuvre au fur et à mesure des travaux.

Une restauration a posteriori est, bien évidemment, plus coûteuse. Il arrive que l'on ne puisse l'éviter. C'est le cas lorsqu'il s'agit de restaurer un monument entier. L'Institut français d'archéologie orientale fait actuellement face à ce problème sur le site de Douch.

Parallèlement aux travaux de soutènement et de réhabilitation effectués dans l'enceinte du *qasr*, sur les murs extérieurs eux-mêmes, les zones d'habitation et le temple — nécessaires après plus de quinze ans de fouilles —, il a fallu envisager un travail qui relève plus de la compétence d'une entreprise de génie civil que de celle d'un institut de recherche: la restauration de la porte de Trajan. Son linteau et une partie des dalles de couverture, usés par le temps, se sont brisés, entraînant l'effondrement partiel du tiers supérieur de la porte. Une pareille entreprise demande des moyens et des compétences qui sont au-delà du travail de l'archéologue. Michel WUTTMANN, restaurateur à l'IFAO, mène à bien cette tâche avec l'aide de la société SETEC Égypte, dont le directeur, Yves QUAGEBEUR, a généreusement mis à la disposition de l'IFAO le matériel nécessaire — pont roulant électrique et groupe électrogène —, réalisé sur mesure pour l'opération, ainsi que l'encadrement technique nécessaire (Fig. 2 et 3).

Le résultat principal de l'opération est, naturellement, la restauration de la porte et la remise en place du linteau portant la dédicace du temple. Cette restauration viendra couronner la présentation de l'ensemble du site, restitué dans son état le plus tardif, et permettra au visiteur d'en mieux comprendre l'organisation. Mais elle a eu d'autres effets heureux. Sur le plan archéologique, la préparation du démontage de la porte a permis d'effectuer des



Fig. 2 et 3 Douch (oasis de Kharga): dépose et remontage d'éléments du linteau de la porte de Trajan [cliché IFAO].



sondages à l'emplacement du pylône de briques, ainsi que de part et d'autre de la porte. Ces sondages ont permis la mise au jour de villas d'époque romaine et d'installations tardives ménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie de briques. Ces éléments ont apporté d'intéressantes confirmations à l'interprétation historique du site en cours. Ils ont également suscité une réflexion sur les techniques de construction et les conditions locales d'érosion des monuments.

Même si la porte de Trajan est un cas limite d'intervention de l'équipe de fouille elle-même pour la préservation d'un monument qu'elle a dégagé, elle relève, comme le site d'Aïn Asil, d'une problématique classique. Les choix historiques et les engagements techniques sont assez clairs pour être faits sans hésitation.

Il n'en va pas nécessairement de même dans le cas, signalé plus haut, d'une accumulation historique de structures superposées. Sur le site urbain d'Aïn Asil, le choix se fait, — pour présenter les choses d'une façon grossière —, entre deux époques: la ville contemporaine de Pépi II et l'installation antérieure. La réutilisation postérieure à Pépi II, pour intéressante qu'elle soit, est loin d'offrir des structures aussi nettement perceptibles. La question elle-même de savoir ce qu'il vaut mieux préserver, de la phase la plus ancienne ou de celle de la fin de la VI[e] dynastie, trouve assez facilement une réponse, dans la mesure où les installations de la phase la plus récente, mises actuellement au jour, présentent un caractère de rareté et de qualité qui interdit de les détruire. Une installation administrative de cette époque, qui plus est figée par un incendie antique de l'ensemble du quartier, se doit d'être conservée. Il en va de même des chapelles voisines.

La contrepartie de ce choix est l'impossibilité d'atteindre autrement que par des sondages très ponctuels la ville la plus ancienne à cet endroit. L'extension du site, confirmée par les premiers sondages faits sur sa partie nord au début des fouilles, permettra une fouille du niveau le plus ancien à d'autres endroits, sans pour autant porter atteinte à ce qui a déjà été dégagé.

Le cas de figure est le même, pour toute accumulation historique, et l'on pourrait évoquer encore la ville romaine de Tebtynis, pour laquelle une stratégie de préservation comparable est actuellement engagée. Les secteurs sont préservés en fonction de leur

valeur intrinsèque. On privilégiera ainsi en même temps le caravansérail ptolémaïque et une «maison tour» romaine proche, pour leur rareté. À charge pour le fouilleur de ménager sur le site les transitions nécessaires à la bonne compréhension de ce qu'il a choisi de montrer.

Pour rester dans le cas de fouilles nécessairement destructives et des choix qu'elles impliquent, il convient d'évoquer ici le cas d'accumulations ou d'imbrications contemporaines à l'intérieur d'un même ensemble. Le site de Balat en offre un exemple, celui de la nécropole de Qila ed-Dabâ.

Les *mastabas* des gouverneurs sont construits selon une technique qui répond aux nécessités de l'environnement: une cuvette argileuse dépourvue de socle rocheux susceptible de fournir une assise solide à un hypogée. Les constructeurs antiques ont été contraints de creuser de grandes fosses, à l'intérieur desquelles ils ont élevé, sur des caveaux construits, tout un système de décharge, de façon à supporter les superstructures. Le tout représente une accumulation dépassant la dizaine de mètres de hauteur. Le dégagement des superstructures elles-mêmes est rendu difficile par des effondrements et des glissements de terrain survenus au cours des siècles dans les fosses. Ceux-ci ont été provoqués par des causes diverses, au nombre desquelles on peut supposer que le manque de cohésion des matériaux mis en œuvre — exclusivement brique crue et *mouna* — a joué un grand rôle. Une cause, toutefois, semble prédominante: ce sont les infiltrations d'eau, dues le plus souvent au creusement de canaux d'irrigation à proximité des tombeaux. Quoi qu'il en soit, des tassements de plusieurs mètres sont fréquents, et rendent même impossible le démontage des infrastructures, transformées en magma aussi solide que du roc.

Dans ces conditions, le dégagement ne peut être que destructif. Il n'est pas question de sauver le moindre élément déposé, puisque rien n'a conservé son aspect initial. Seuls les restes de superstructures — fragments d'enceintes à redans, naissances de voûtes sur les chapelles supérieures, tracé au sol des cours — peuvent être consolidés. Le reste est trop inclus dans le bourrage antique, lui-même dégagé la plupart du temps au pic, pour être démonté autrement que brique à brique. On s'en tient donc au relevé et à

l'étude architecturale, de façon à proposer des hypothèses de restitution, qui ne pourraient être mises en œuvre qu'au prix d'une reconstruction intégrale. Seule la base des murs des caveaux est en pierre, ainsi que leur dallage, qui repose directement sur le fond de la fosse.

Dans ces conditions, on comprendra aisément que, la fouille de la fosse une fois terminée, celle-ci soit simplement comblée, quitte à marquer au sol, en surface, le tracé des chambres funéraires, que la profondeur de la fosse ne permet pas de laisser apparente sans courir de grands risques d'effondrement. L'effort de présentation du monument se porte alors essentiellement sur les restes de la superstructure.

Un seul des *mastabas* de Qila ed-Dabâ permettait d'explorer une autre voie: celui de Khentika, l'un des plus tardifs. Sa chapelle, réalisée en pierre, reproduit le plan du caveau principal, lui



Fig. 4. Qila ed-Dabâ (Balat, oasis de Dakhla): la chapelle et la première cour du *mastaba* de Khentika après remontage [cliché IFAO].

aussi en pierre, dont elle est séparée par une hauteur de plus de dix mètres de fondations faites de briques crues et d'argile. L'effondrement de ces fondations avait eu pour effet un pendage très accentué de la superstructure, qui avait glissé de plus de trois mètres vers les puits d'accès des caveaux. Ce que la brique crue compactée ne permet pas, la pierre l'a rendu possible. Une fois fouillée et relevée, la superstructure a été démontée et remontée plus à l'ouest, à proximité de la fosse sur laquelle elle avait été construite (Fig. 4).

La fosse a ensuite été dégagée, jusqu'à atteindre les caveaux, dont les éléments de pierre avaient pratiquement tous été brisés sous la pression de la masse d'argile effondrée et tassée par les eaux de ruissellement. La restauration des éléments architecturaux s'est effectuée au fur et à mesure de la fouille, jusqu'à obtenir l'aspect final du monument: le caveau principal et ses dalles de couverture restaurés et remis en état, les caveaux annexes, eux en brique crue, indiqués par un tracé au sol, les parois de la fosse retaillées et consolidées, de façon à éviter tout éboulement (Fig. 5).



Fig. 5. Qila ed-Dabâ (Balat, oasis de Dakhla), *mastaba* de Khentika: les caveaux après restauration [cliché IFAO].

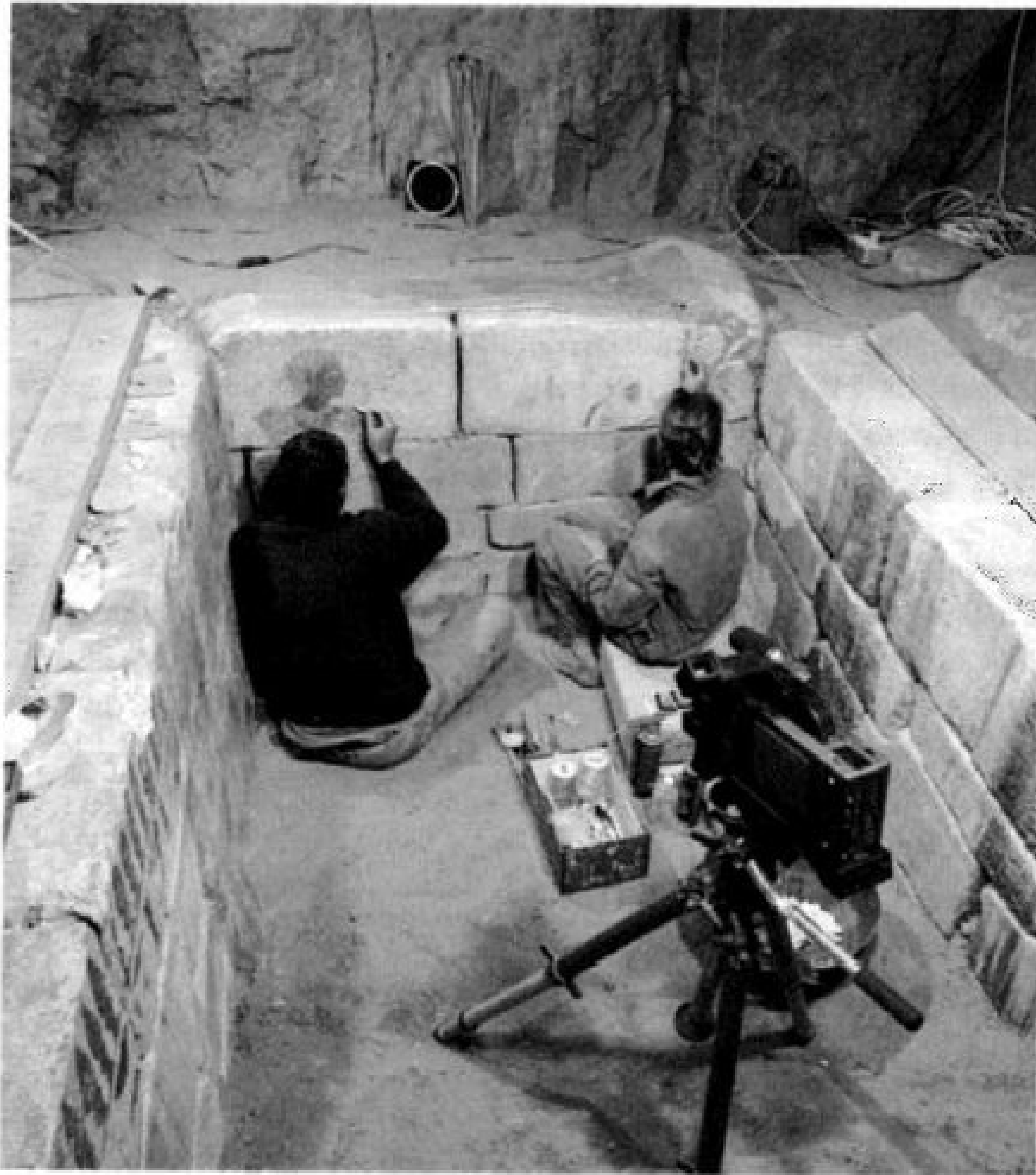


Fig. 6. Qila ed-Dabâ (Balat, oasis de Dakhla), *mastaba* de Khentika: nettoyage et fixation des peintures du caveau en cours de fouille [cliché IFAO].

La restauration des éléments en place a été effectuée au cours même du dégagement, selon les nécessités du moment. Cela a été le cas, particulièrement, des décorations du caveau principal, qui étaient dans un très mauvais état de conservation, du fait des coulées de boue qui les recouvraient. Ces peintures, faites pour

l'essentiel quasiment sans enduit, étaient fort peu lisibles au dégagement, prises qu'elles étaient dans leur gangue de boue. Elles étaient en même temps menacées de disparition rapide. Le travail de l'équipe de restaurateurs, dirigée par Monique DRIEUX et Michel WUTTMANN, était en conséquence doublement difficile, chaque signe ou élément de décor devant être lu et correctement interprété avant d'être fixé (Fig. 6). La rareté des caveaux décorés de cette époque rendait précieuse toute information.

Ce dernier point mérite une attention particulière. Le travail du restaurateur est loin de relever simplement de l'application d'une technique. Dans notre discipline, en tout cas, on attend une intervention suffisamment informée du contenu scientifique du support restauré. L'exemple des représentations et des textes du caveau de Khentika en est une illustration. Le dégagement, puis le fixage des éléments figurés ne peut se faire de façon valable que si une lecture correcte est effectuée sur-le-champ. Le délai avant disparition peut être, dans les cas extrêmes, de quelques minutes seulement.

L'idéal serait, naturellement, qu'épigraphiste — ou, d'une façon plus générale, égyptologue — et restaurateur ne soient qu'une seule et même personne. Il est clair que la spécificité des connaissances de chacun de ces deux domaines est trop forte pour que l'on puisse obtenir une polyvalence parfaite. Dans la pratique, restaurateurs et égyptologues s'aident mutuellement. Mais il n'en reste pas moins souhaitable qu'un certain degré de compétence puisse être atteint dans le domaine complémentaire, quel qu'il soit.

On pourrait évoquer deux séries d'exemples allant dans ce sens. La première concerne la restauration d'objet, et, plus particulièrement, la restauration d'objets livrés par la fouille dans un état tel que leur décor, leur destination, voire même leur nature ne peuvent être perçus sans que le restaurateur leur ait rendu un aspect qui les rende identifiables. Il est clair qu'il doit être capable d'interpréter ce qu'il voit. On attend de lui une culture adaptée à l'objet de son travail, qui peut aller de l'intelligence des formes à celles du contenu. Tout en faisant référence à un même fonds, la restauration d'un vase en albâtre trouvé intégralement broyé

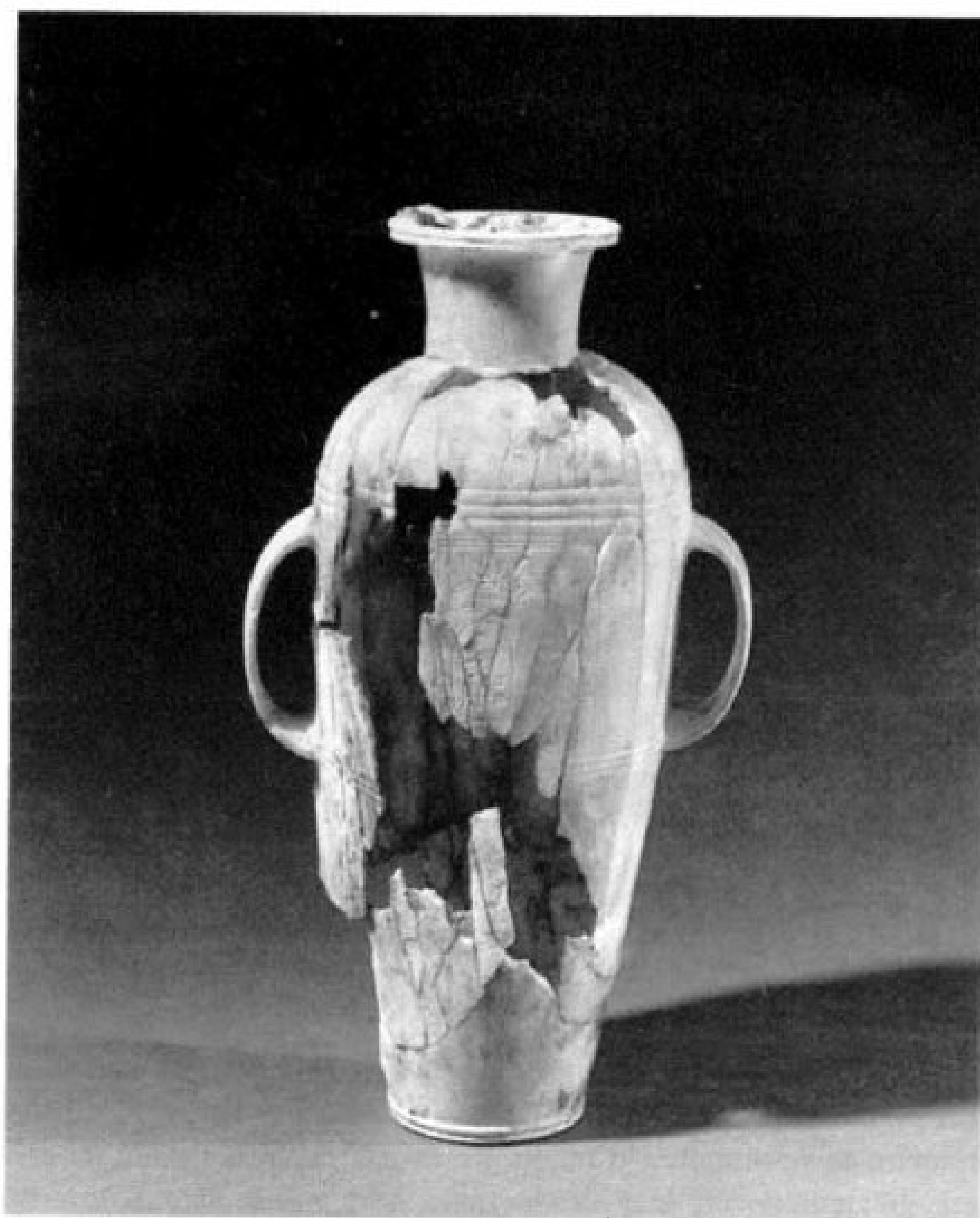


Fig. 7. Qila ed-Dabâ (Balat, oasis de Dakhla), *mastaba* de Medou-nefer: vase jubilaire en albâtre après restauration [cliché IFAO].

dans un caveau de la nécropole de Balat (Fig. 7), même si elle demande la mise en œuvre de connaissances philologiques, puisque ce vase porte une inscription qui permet de le replacer dans son contexte historique, ne relève pas du même niveau de difficulté que le patient travail de recomposition des cartonnages de momies qu'effectue actuellement Annie SCHWEITZER à Douch, dans l'oasis de Kharga. Elle réalise des assemblages d'éléments provenant de tombes de notables de la toparchie de Kysis au cours d'une période allant du Ier au 3e siècle de notre ère. Le matériel sur lequel elle travaille est original, peu connu par ailleurs, et met en jeu une problématique iconographique et littéraire relevant de la littérature funéraire et de la prosopographie religieuse locale.

La compréhension de ces documents passe nécessairement par leur reconstitution, qui ne peut, naturellement, se faire qu'au prix d'une connaissance suffisante du contenu. Au-delà de cette complémentarité, on peut dire que, en matière de restauration comme dans la recherche, les techniques mises en œuvre pour répondre aux besoins nés de l'archéologie, ont elles-mêmes généré de nouvelles directions de la recherche. L'étude de ces cartonnages fait progresser les connaissances égyptologiques par le biais incontournable de la restauration. Et vice versa.

Faut-il en déduire pour autant qu'il n'est point de salut dans la recherche archéologique, qu'elle soit égyptologique ou autre, hors de la restauration? Sans aller jusque là, un constat s'impose: la mise en vedette de la restauration, née d'une formulation plus précise et plus exigeante des besoins, a eu tendance à en faire une discipline quasi autonome dans un premier temps. La pratique a, comme souvent, montré l'interaction des deux à plusieurs niveaux. Auxiliaire de la recherche, la restauration, ou, d'une façon plus générale, les techniques appliquées, sont génératrices de nouvelles directions de recherche.

Elles permettent également une avancée au-delà de limites qui paraissaient, naguère encore, impossibles à franchir. On peut rappeler, à cet égard, une découverte récente, faite par l'une des équipes de l'IFAO, justement à l'occasion d'un travail de restauration. C'est celui de la scène de l'Annonciation mise au jour

accidentellement dans le monastère de Deir es-Souriani dans le Ouadi Natroun (Fig. 8). Le fait qu'une peinture ait été fortuitement endommagée a permis sa dépose pour restauration. La peinture antérieure qu'elle recouvrait a ainsi été révélée. Le principe n'a rien de nouveau, mais seule l'évolution des moyens techniques mis en œuvre rend désormais envisageable cette stratigraphie des décors. Celle-ci rend possible à son tour d'améliorer la connaissance historique du monument et de la peinture chrétienne d'Égypte du huitième au dixième siècle.

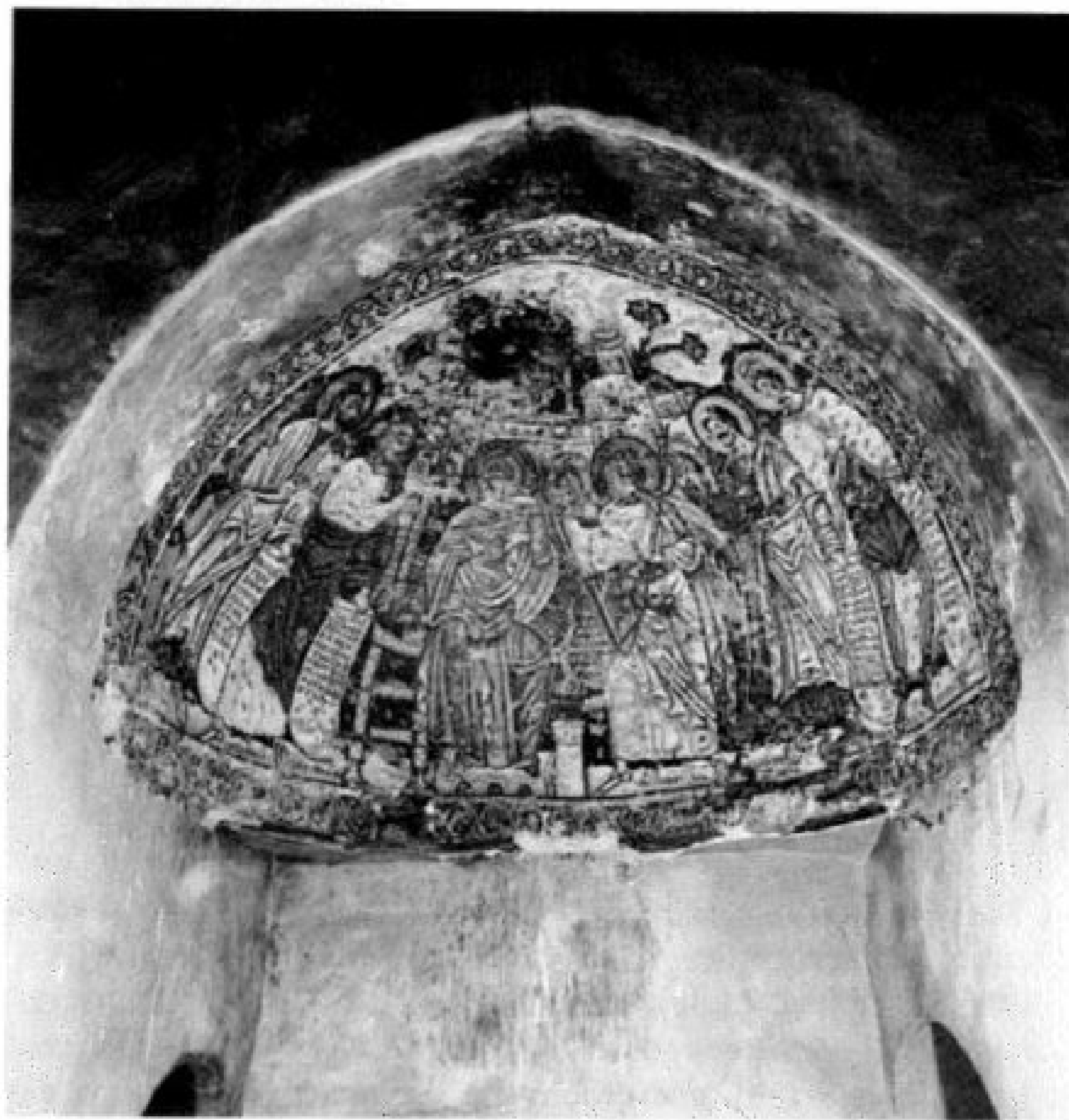


Fig. 8. Deir es-Souriani (Ouadi Natroun), abside ouest de l'église de la Vierge: l'abside après restauration [cliché IFAO].

L'intention de ces quelques exemples n'est pas de faire un état de progrès techniques, ni de fixer des règles de conduite qu'il est probablement trop tôt pour définir. Il s'agit plutôt d'un constat, établi à partir d'une pratique.

Il ressort des diverses expériences de terrain — dans le cadre de l'Institut français d'archéologie orientale, du Centre franco-égyptien d'Étude des Temples de Karnak, ou des différentes missions travaillant actuellement en Égypte — que la recherche archéologique demande désormais des compétences plus techniques dans beaucoup de domaines, et notamment dans celui de la restauration. Il est clair également que restauration et recherche sont étroitement imbriquées, dans une interaction féconde et de plus en plus difficile à différencier.

De nouvelles voies s'ouvrent ainsi, qui suggèrent des formations rénovées et des profils de chercheurs plus ouverts. Il incombera de plus en plus aux formateurs d'en tenir compte, tout comme il appartient déjà aux responsables de programmes archéologiques d'intégrer ces données dans leurs recherches.

LE CONDUIT SUD DE LA CHAMBRE DE LA REINE DANS LA PYRAMIDE DE CHÉOPS

J. KERISEL
Paris

Le 21 juin dernier, Rudolf Gantenbrink, dans la salle du Centenaire de la Fédération nationale du Bâtiment et des Travaux publics, a commenté et illustré par un film son exploration très récente du conduit sud de la Chambre de la Reine de la pyramide de Chéops. Cette conférence avait été annoncée par notre président lors de la dernière réunion du 16 juin (cf. ci-dessus, p. 4). Ayant trait à la mise au point d'un matériel de robotique assez particulier et à l'exploration d'un conduit de la plus célèbre des pyramides égyptiennes, cet exposé se devait d'être placé sous la double invitation de la Société Française d'Égyptologie et de la Fédération Nationale des Travaux Publics. La conférence avait été organisée par Jean Kerisel. L'exposé de Rudolf Gantenbrink ayant suscité un intérêt certain, le président Jean Vercoutter a souhaité qu'il en soit rendu compte dans ce bulletin.

Rudolf Gantenbrink est un ingénieur allemand en robotique et informatique: il a dessiné et réalisé des robots pour la détection des nodules au fond des océans, pour les plate-formes offshore et l'inspection des générateurs d'énergie nucléaire. Passionné d'archéologie, son attention a d'abord été attirée, au moment où la pyramide de Chéops recevait encore tous les jours plusieurs milliers de visiteurs, par la nécessité d'en améliorer la ventilation. Il fut ainsi amené à explorer, avec un premier robot, les deux conduits Nord et Sud de la Chambre du Roi, puis à en assurer le nettoyage. On se souvient que peu à peu ces conduits s'étaient totalement obstrués: ils furent débouchés à coup de barres de fer par le Colonel Vyse en 1837. Depuis, ils s'étaient encore un

peu encrassés. Le conférencier a projeté quelques diapositives de l'exploration et du nettoyage du conduit Nord.

La ventilation de la pyramide par tirage thermique dans ces deux conduits-cheminées s'avérant encore insuffisante, une ventilation forcée lui a été substituée.

C'est dans ces circonstances que l'ingénieur allemand porta son attention sur les deux conduits de la Chambre de la Reine. Aucun d'eux, on le sait, ne débouche sur les flancs de la pyramide. Jusqu'à ce que Waynman Dixon en découvrit l'existence en 1872, ils ne débouchaient pas non plus dans la Chambre, occultés qu'ils étaient par un parement en pierre. Leur exploration s'avérait beaucoup plus délicate: en particulier celle du conduit Nord qui, rentrant en conflit avec la Grande Galerie, ne pouvait que la contourner. Gantenbrink entreprit alors l'exploration qu'il nomma «Opération *Upuaut*», du nom du dieu-loup égyptien: celui qui «ouvre le chemin». Il fallait construire pour pénétrer dans des conduits de 20 × 20 cm un tout petit robot de 12 × 12 cm et de longueur 25 cm qui puisse à la fois franchir des coudes brutaux et avancer sans patiner sur des accumulations de sable. Il était alors nécessaire de disposer de chenilles supérieures venant au secours des inférieures. Des moteurs miniaturisés fabriqués en Suisse et des trains d'engrenages très spéciaux sont à la base de l'appareil. Même le câble, cordon ombilical de l'appareil, a fait l'objet d'une fabrication spéciale; grâce à lui le robot est muni d'un contrôle à distance qui alimente la caméra vidéo, ainsi que d'un système d'orientation par laser et d'un appareil capable de mesurer l'angle d'inclinaison à 1/10ème de degré.

La commande à distance de l'avancement se fait par ordinateur. Auparavant, toutes les longueurs avaient été converties en coudées égyptiennes. L'ensemble a nécessité un investissement de 200 000 dollars assumé par l'auteur et quelques sponsors.

Gantenbrink a pour l'instant renoncé à l'exploration du conduit Nord après 22 mètres de parcours de son robot. Le couloir prend brutalement un virage vers l'ouest pour éviter la Grande Galerie, puis longe le côté ouest de celle-ci. Le petit robot était en vue d'un deuxième coude ramenant sans doute le conduit dans le plan vertical de départ, lorsque une barre de fer, laissée là probablement

par Waynman Dixon, lui a barré la route. Auparavant, ainsi qu'on l'apprend par la lecture du livre de Piazza Smyth (1890), *Our inheritance of the Great Pyramid*, (p. 293), Dixon avait commencé par mettre le feu dans le conduit, puis ayant constaté qu'il n'y avait aucun tirage, il arriva à retirer de celui ci trois objets insolites, un ustensile en cuivre, une boule de dolérite et un morceau de bois de cèdre.

Le petit robot a abordé résolument l'exploration du conduit Sud. Première difficulté: après un palier de 2 mètres sans transition il faut gravir une première pente rapide de 45°. Dès le départ, *Upuaut* a dressé ses chenilles supérieures sur le plafond du conduit. Le conduit dans la première partie de son ascension est taillé dans un bloc unique de calcaire nummulitique en provenance du plateau; calcaire médiocre laissant des parois rugueuses avec tendance à l'effritement du plafond, d'où résultent des plages de sables sur la dalle d'appui. Diriger le petit robot est parfois difficile. En un point du parcours la dalle d'appui du U renversé est cassée, laissant une cavité à franchir. Les photos du mini-robot vous faisant perdre le sens de l'échelle, on se prend à penser aux tranchées que l'on creusait pour éviter la progression des chars d'assaut! La montée fut donc longue et ardue, aussi bien pour la machine que pour les hommes du contrôle. Finalement, la surface du conduit change brutalement, passant du calcaire nummulitique brut à un beau calcaire lisse et presque poli vers la fin du parcours. Le sable disparaît et nous nous trouvons dans une zone en calcaire fin de Tourah. Après deux semaines d'essais, plusieurs modifications du véhicule et un parcours de 65 mètres, le 22 mars 1993, à 11h05 du matin, *Upuaut* termine son voyage.

Une première surprise: une pièce de cuivre est là, sur le sol; plus loin, le conduit est complètement barré. S'agit-il d'un bouchon destiné à cacher un vide, comme ceux qui obstruaient le bas du couloir descendant? S'agit-il d'une herse, comme celles que l'on trouve à l'entrée de la Chambre du Roi? Et que sont ces deux fixations en cuivre, si étranges, incrustées dans la pierre? Une constatation que permet le film pris par Upuaut est que le bloc de pierre s'appuie sur la dalle inférieure sans s'y insérer et sans y adhérer par un mortier. L'aspect du joint latéral avec la paroi

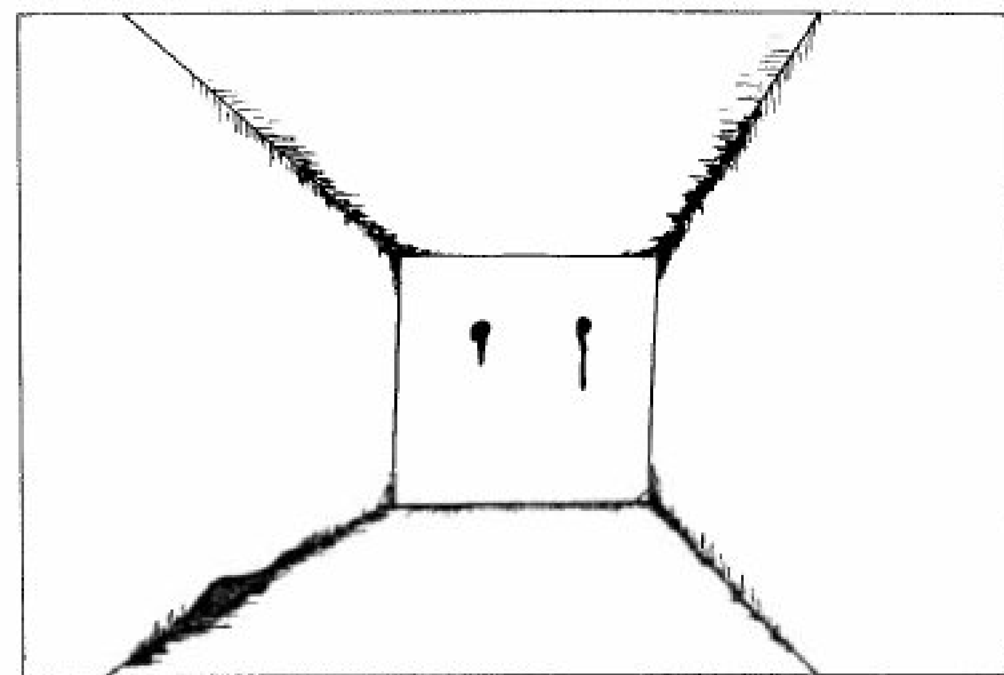


Fig. 1. La fin du conduit Sud de la Chambre de la Reine. Dessin d'après les photos prises par le mini-robot de R. Gantenbrink.

latérale du conduit ne s'oppose pas à l'idée d'un coulissement dans des rainures latérales. Une particularité très curieuse: sur la partie inférieure droite de la pierre existe une échancrure triangulaire de 9 mm des côtés verticaux et horizontaux.

L'assistance a été séduite par la qualité des images du film; elle a apprécié également la conclusion nuancée du conférencier: «Quelles sont les énigmes que les anciens maîtres-bâtisseurs nous ont laissé à résoudre? Que nous reste-t-il encore à apprendre? Seules des recherches ultérieures nous le diront.»

Ainsi donc Rudolf Gantenbrink veut rester technicien sans empiéter sur le terrain des archéologues de profession. L'assistance en comptait un certain nombre parmi les plus connus. Etait venu d'Angleterre le Dr I.E.S. Edwards qui se retrouvait au milieu de ses confrères français Jean Leclant, Jean-Philippe Lauer et bien entendu notre président Jean Vercoutter.

Jean-Philippe Lauer a émis l'hypothèse selon laquelle, la Chambre de la Reine ayant été abandonnée pour construire celle du Roi, il était naturel que l'on ait suspendu l'exécution du conduit Sud de la Chambre de la Reine. Le Dr Edwards ne pense pas que l'on

puisse affirmer aujourd'hui que la Chambre du Roi résulte d'un abandon de celle de la Reine. Au demeurant, Rudolf Gantenbrink a fait valoir que le conduit Sud s'élève beaucoup plus haut que le plancher de la Chambre du Roi. Pourquoi par ailleurs la qualité du conduit va-t-elle en s'améliorant jusqu'à devenir parfaite, dans la dernière partie de son parcours? Jean Vercoutter a demandé au conférencier quel pouvait être le rôle des deux fixations en cuivre que l'on trouve sur la pierre: le conférencier pense que, dans l'hypothèse d'une porte-coulisse, ces fixations pouvaient avoir servi de points d'attache à des cordes permettant la descente. Le Dr. Edwards enfin a tenu à souligner que la découverte du conférencier présentait un veritable intérêt égyptologique, même si elle pose plus de questions qu'elle ne permet de réponses.

Jean Kerisel a rappelé combien le raisonnement par analogie pouvait être dangereux en la circonstance. Le grand maître de l'archéométrie scientifique, Sir Flinders Petrie, s'y est laissé prendre, à la fin du siècle dernier: convaincu que les conduits de la Chambre de la Reine avaient la même fonction de ventilation que ceux de la Chambre du Roi, il crut apercevoir à la jumelle le débouché du conduit Sud sur le flanc Sud de la pyramide!

Au fond, tout est exceptionnel dans la pyramide de Chéops. D'abord le développement des espaces intérieurs, ensuite la pluralité des chambres, bouchons, herses et conduits. Plus encore il y a mélange de genres dans la conception et l'exécution: un génie indiscutable dans la Grande Galerie et la Chambre du Roi, en même temps qu'un contre-sens mécanique dans le quintuple plafonnement de celle-ci. Dans l'histoire des pyramides à travers le monde, Jean Kerisel[1] rappelle que l'on a découvert en 1954 chez les Maya, à Palenque, dans la pyramide à degrés du Temple des Inscriptions, un conduit vertical la traversant de haut en bas et faisant communiquer le Temple au sommet avec une crypte funéraire 25 mètres plus bas. Le débouché supérieur avait été occulté par une dalle en pierre comme dans la Chambre de la Reine. Ce fut une des plus grandes découvertes de l'archéologie méso-américaine* car le conduit menait à une crypte où reposait le corps d'un prêtre-roi dont le visage était couvert d'un masque fait de 200 pièces de jade, de nacre et d'obsidienne. Soustelle[2] a risqué l'hypothèse d'un «canal spirituel par lequel le défunt pouvait communiquer avec les prêtres et rendre ses oracles». En fait le conduit de 65 mètres dans la pyramide de Chéops est resté sans issue aux extrémités pendant plus de quatre millénaires, ce qui élimine complètement la fonction ventilation. S'agissait-il aussi d'un «canal spirituel», pour reprendre l'expression de Soustelle? Après la séance, Robert Bauval, de Londres, un archéo-astrologue, a projeté quelques aspects du ciel sur le plateau de Gizeh au temps de la construction de la Grande Pyramide. Il a rappelé quel intérêt particulier ont tenu les trois étoiles de la ceinture d'Orion dans l'orientation du conduit Sud de la Chambre du Roi[3]: au moment de la construction, ce conduit Sud était dirigé vers ces étoiles lorsqu'elles culminaient au méridien, à l'aube, en plein été, quelques instant avant la crue. L'âme du pharaon s'envolait-elle par le conduit Sud vers Orion?

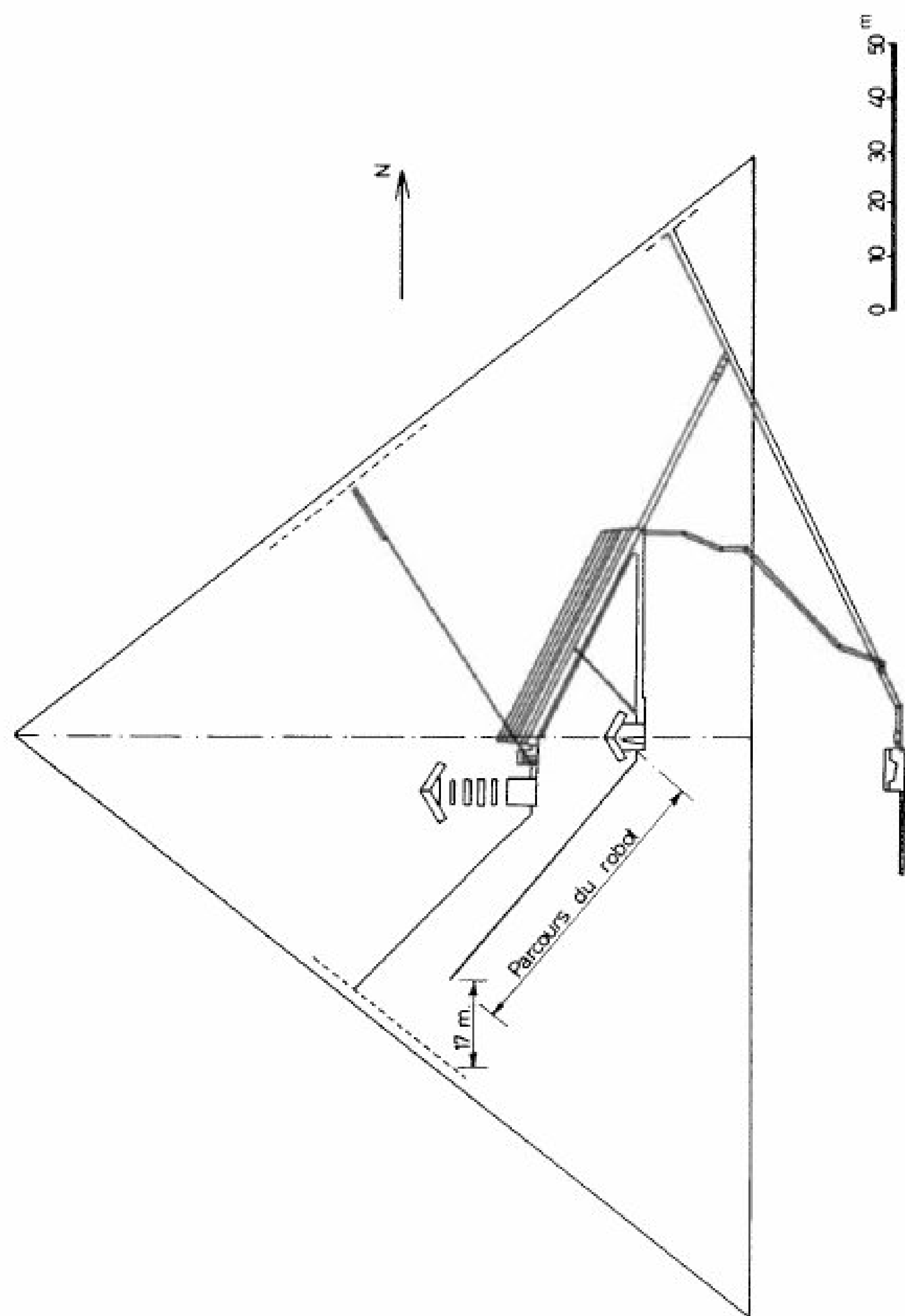
* Aucune aute pyramide méso-américaine ne comporte un tel dispositif.

L'exploration du conduit Sud de la Chambre de la Reine permet aujourd'hui d'en connaître la pente, 40 degrés, et Robert Bauval[4] pense que ce conduit était dirigé vers Sirius, l'étoile la plus brillante du ciel.

En conclusion, débarassé des connotations excessives dans un sens ou dans l'autre qui ont au départ accueilli la découverte du Rudolf Gantenbrink, l'exposé de celui-ci et la discussion très objective qui a suivi ont suscité un intérêt certain et le souhait que ces recherches soient poursuivies.

NOTES

1. Kerisel J. — La pyramide à travers les âges (1991) — Paris. Presses de l'Ecole des ponts, Bordas. pp 104-107.
2. Soustelle J. — Les Maya (1982) — Paris. Flammarion.
3. Trimble V. et Badawy A. — *Investigations Concerning the So-Called Air Shafts of Chéops' pyramid* (1964) — Mitteillungen des Instituts für Orientforschung, Band 10. pp. 183-206.
4. Bauval R. — Discussions in Egyptology (1990) n° 16 — ISSN 0268-3083 — *The seeding of the star-gods*. p. 23.



Pl. 1. Coupe shématique nord-sud de la Grande Pyramide.

Publications

ifao

Les
PUBLICATIONS
de
l'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE

Périodiques

Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale
Bulletin de Liaison du Groupe International d'Étude de la Céramique Égyptienne

Monographies
Série des Voyageurs Occidentaux en Égypte

sont en vente

– A Paris, au SEVPO (vente directe), 2 rue Paul Hervieu, Paris XV[e] (métro Javel); (vente par correspondance) 27-39 rue de la Convention, 75732 Paris, Cedex 15.
– Au Caire, à l'IFAO, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef (Mounira), B.P. Qasr el Amy 11562 Le Caire R.A.E. Possibilité de commande par correspondance ou de «Standing-order».

* * *

Catalogue gratuit sur demande